

BULLETIN D'INFORMATION



DANS CE NUMÉRO

CAP SUR UNE NOUVELLE ANNÉE

TABLE DE CONCERTATION

INDEXATION DES FRAIS DE TRAÇABILITÉ

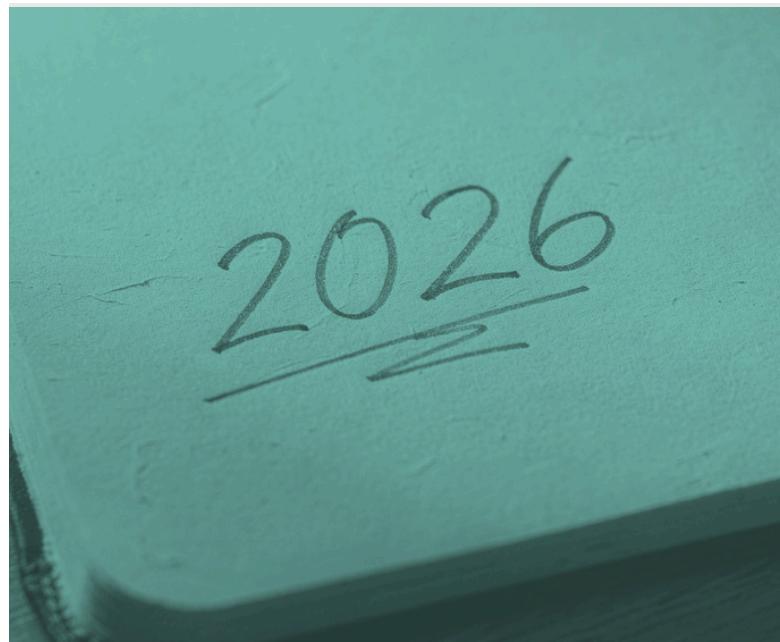
AMÉLIORATION CONTINUE

ISAAC – INTÉGRATION AVEC TRACES QUÉBEC TRANSPORT

Vous recevez aujourd'hui le huitième bulletin d'information Traces Québec. Ce bulletin d'information vous est envoyé, car vous êtes inscrit comme utilisateur dans le système gouvernemental de traçabilité des sols contaminés Traces Québec. Pour ne plus recevoir cette publication, veuillez en faire la demande au Service à la clientèle à l'adresse courriel : info@attestra.com.

Attestra

Québec 



CAP SUR UNE NOUVELLE ANNÉE

Le Ministère et Attestra s'unissent pour vous souhaiter une année 2026 riche en succès et en opportunités. Que cette nouvelle année soit synonyme d'innovations et de collaborations fructueuses. Ensemble, continuons à bâtir des solutions durables pour un avenir meilleur.



TABLE DE CONCERTATION : VERS UNE TRANSITION NUMÉRIQUE ET DURABLE

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et d'une transition vers des pratiques plus durables, le **ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs**, en collaboration avec **Attestra**, amorce une réflexion stratégique sur l'abandon du manifeste papier au profit du bordereau de suivi électronique de Traces Québec.

Cette initiative vise à :

- Réduire l'utilisation du papier et ses impacts environnementaux.
- Simplifier les processus administratifs pour les acteurs du secteur.
- Renforcer la traçabilité et la sécurité des données grâce à des outils numériques fiables.

La première rencontre de la table de concertation se tiendra en janvier 2026, et la démarche se poursuivra au cours des mois suivants.

INDEXATION DES FRAIS DE TRAÇABILITÉ ET DES REDEVANCES POUR LES SOLS CONTAMINÉS

Les frais de traçabilité et les frais de redevances ont été indexés au 1^{er} janvier 2026 :

- Les frais de traçabilité sont maintenant de 2,34 \$ par tonne métrique de sols contaminés;
- Les frais de redevances sont maintenant de 12,00 \$ par tonne métrique de sols contaminés. Dans le cas où les sols contaminés sont reçus dans un centre de traitement ou de transfert de sols contaminés au Québec, les redevances exigibles demeurent à 5,00 \$ par tonne métrique de sols contaminés.

RAPPEL

Pour la majorité des sols contaminés dont le mode de gestion est la valorisation, les frais de redevances sont de 0,00 \$ par tonne. Pour plus de détails, consultez le tableau [Redevances applicables aux sols contaminés](#) qui précise le montant des redevances exigibles pour les années 2025 et 2026 selon les modes de gestion en vertu du [Règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés](#).



TRACES QUÉBEC : TROIS PLATEFORMES EN CONSTANTE ÉVOLUTION

AMÉLIORATIONS RÉCENTES

- **Ajout d'un numéro de projet interne** : Il est maintenant possible d'ajouter à vos projets un numéro interne, différent de celui attribué automatiquement par le système, afin de faciliter votre navigation dans les outils de Traces Québec.
- **Nouvel indicateur - Suivi GPS obligatoire** : Les projets qui requièrent un suivi GPS sont dorénavant bien identifiés dans la liste de vos projets. Des extractions seront bientôt disponibles pour savoir si le suivi GPS a été effectué pour chacun des bordereaux.
- **Fermeture d'un compte** : Pour des raisons administratives, il peut parfois être nécessaire de fermer votre compte dans le système Traces Québec. Cette fonction est nouvellement disponible pour tous les types de comptes. Après leur fermeture, les comptes demeureront accessibles en mode consultation via le portail Web pour tous les utilisateurs actifs. Vous conserverez ainsi l'accès aux projets, aux bordereaux de suivi, à l'extraction des rapports et au téléchargement de vos données.
- **Extraction du rapport de traçabilité préliminaire** : Dans le but d'optimiser la gestion de vos projets en cours, il est désormais possible d'extraire un rapport de traçabilité préliminaire pour vos projets.

Pour plus de détails sur ces nouvelles fonctionnalités, consultez les guides [sur le site Web d'Attestra](#).

AMÉLIORATIONS À VENIR

- **Onglet Rapports** : De nouveaux rapports utiles pour la gestion de vos projets seront ajoutés dans cet onglet au cours des prochains mois.
- **Retrait de l'attestation à partir de l'application mobile** : Puisque la grande majorité des attestations sont effectuées à partir du portail Web, cette fonction sera prochainement retirée de l'application mobile.
- **Alerte à 75 % du tonnage estimé** : Une nouvelle fonctionnalité sera mise en place pour améliorer le suivi des projets. Lorsque le tonnage réel atteindra **75 % du tonnage estimé** d'un projet, un **courriel unique d'avertissement** sera automatiquement envoyé au maître d'ouvrage, au responsable du rejet ainsi qu'au gestionnaire de projet pour les en aviser.



ISAAC – INTÉGRATION AVEC TRACES QUÉBEC TRANSPORT

Afin de répondre aux besoins des camionneurs et des associations du secteur, **depuis le 1^{er} janvier 2026**, l'application **Traces Québec Transport** est accessible directement via l'application **ISAAC**.

Cette nouveauté simplifie vos opérations : **plus besoin d'utiliser votre cellulaire pour accéder à Traces Québec!**

Les camionneurs utilisant **ISAAC** peuvent **confirmer la prise en charge du bordereau de suivi** qui leur est assigné en se connectant à l'application mobile **Traces Québec Transport**. Pour utiliser **Traces Québec Transport**, vous devez avoir un compte transporteur et être un utilisateur actif.

Pour de plus amples informations, consultez les guides et tutoriels disponibles [sur le site Web d'Attestra](#).

Connectez-vous dès maintenant à **Traces Québec Transport** via **ISAAC**.



CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : **1 866 270-4319**

Portail : [**http://soutien-tracesquebec.attestra.com/**](http://soutien-tracesquebec.attestra.com/)

Site Web : [**attestra.com**](http://attestra.com)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 050, Longueuil (Québec) Canada J4H 4E8